

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

RAFCOM.BZH





Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

PUBLICATION de Roche aux Fées Communauté
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Luc GALLARD, Président.
ÉDITORIAL : Service communication
CRÉDITS PHOTO : Patrick Merret et Julien Mota
RÉALISATION : WeArePublic
IMPRESSION : Imprimerie Reuzé
TIRAGE : 370 exemplaires

Sommaire

EDITO	4
# LE TERRITOIRE	5
Carte d'identité de Roche aux Fées Communauté	6
Les instances communautaires	7
Les membres du Bureau communautaire	8
Organigramme général des services	10
# EN ACTIONS	13
Mission territoire	14
Développement économique	16
Culture et Tourisme	20
Culture et Tourisme	20
Le HangArt	23
Lecture publique	24
Cadre de vie	26
Transition écologique et énergétique	26
Habitat	28
Mobilités	30
SIG – Système d'Information Géographique et Numérique	32
La Petite enfance	35
Jeunesse	37
Sports	39
Ingénierie technique et Assainissement non collectif	42
# RESSOURCES	44
Ressources Humaines	45
Communication	47
# LES FINANCES	48
Budget et Finances	49

Edito

En 2024, Roche aux Fées communauté est plus que jamais investie pour améliorer l'offre de services auprès de ses habitants. C'est ainsi qu'en partenariat avec les entreprises, les établissements publics du territoire et nos partenaires de l'Emploi et de la Formation, nous avons souhaité valoriser la filière du soin et des services à la personne

Nous avons travaillé à la mise en œuvre de formations de proximité aux métiers de l'aide à la personne sur le territoire. Dans ce cadre, nous avons souhaité favoriser les méthodes d'apprentissage « par le faire ».

Ces formations devraient être accessibles en 2025 avec le concours de la Région Bretagne.

De même, nous avons organisé des actions de promotion du métier d'Assistant maternel ou assistante maternelle en imaginant les rencontres du Printemps organisées par le service petite enfance.

Dans le domaine de la lecture publique, un plan d'accessibilité a été voté pour les personnes porteuses de handicap. Le réseau Libellule a ainsi mis en place des premières actions extrêmement concrètes.

Enfin le Conseil Communautaire du 10 décembre 2024 a fait

le choix d'un Plan de Mobilité Simplifié (PMS), sur une durée de dix ans, couplé à un Schéma Directeur Cyclable (SDC) très ambitieux. Le PMS qui a été voté est un véritable outil de planification qui va permettre de définir la stratégie et la politique de mobilité du territoire à court moyen et long terme.

Ce document vise à définir les ambitions de la Communauté de communes en matière de politique en faveur des transports en commun, des modes actifs et des modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme. Ces ambitions pourront être portées dès 2025 grâce au concours financier de nos entreprises et de nos partenaires institutionnels.

Plus que jamais Roche aux Fées communauté est une communauté de services à la population. Le rapport 2024 décline d'ailleurs d'autres actions qui visent à améliorer le quotidien de chacun.

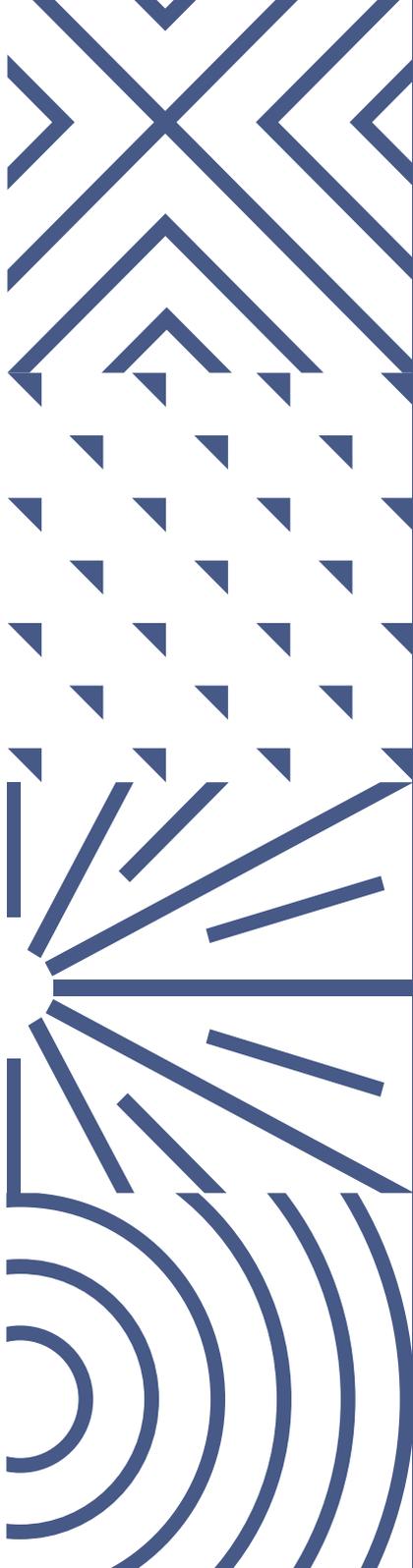
Roche aux Fées Communauté souhaite ainsi continuer à s'affirmer comme la terre des possibles en matière de réponse aux besoins de ses habitants.



Luc GALLARD

Président de Roche
aux Fées Communauté

*Une communauté de services
à la population*



1

LE TERRITOIRE

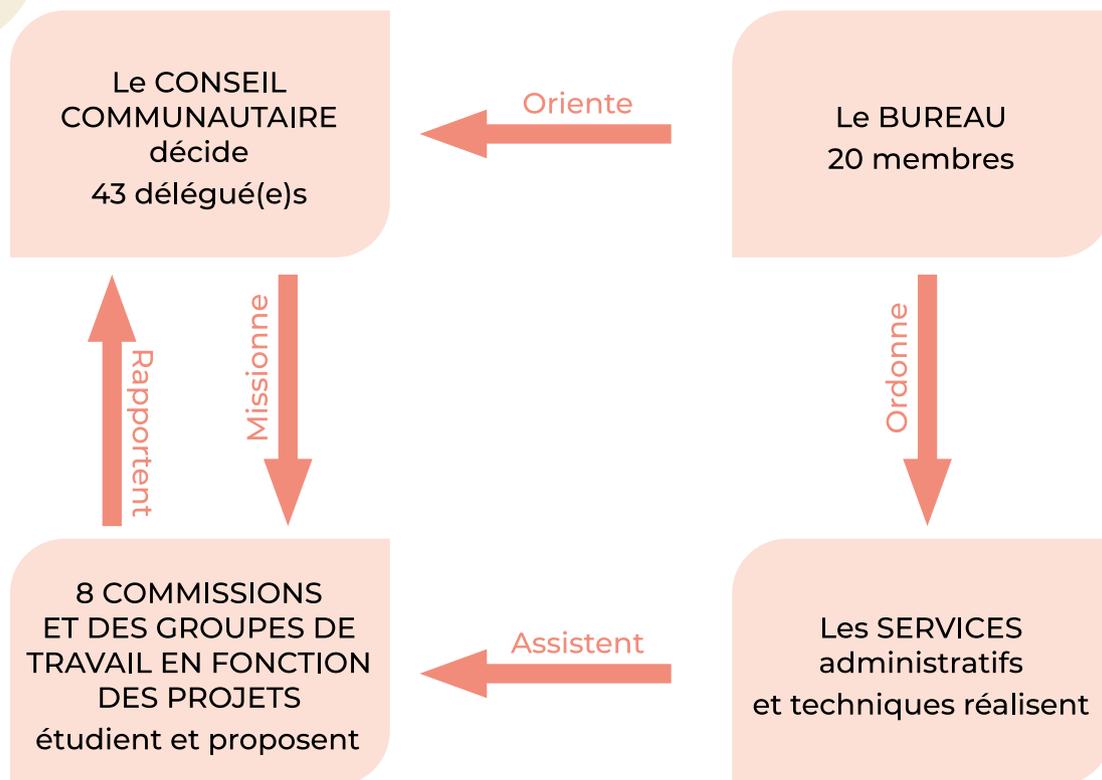
Carte d'identité de Roche aux Fées Communauté



16 Communes	Nbr d'habitants	Délégués communautaires
AMANLIS	1 810	3
ARBRISSEL	276	1
BOISTRUDAN	734	1
BRIE	1 033	2
CHELUN	359	1
COËSMES	1 456	2
EANCÉ	438	1
ESSÉ	1 048	2
FORGES la Forêt	268	1
JANZÉ	8 807	11
MARCILLÉ ROBERT	1 012	2
MARTIGNÉ FERCHAUD	2 688	4
RETIERS	4 641	6
SAINTE COLOMBE	372	1
LE THEIL de Bretagne	1 753	3
THOURIE	878	2
Total	27 573	43

Située sur l'axe Bretagne-Anjou, au sud-est de l'Ille-et-Vilaine, Roche aux Fées Communauté est un territoire attractif et déterminé à assurer à ses habitants les meilleures conditions de vie.

Les instances communautaires



En 2024

7 Réunions de Bureau Communautaire

7 Conseils Communautaires



Délibération Bureau Communautaire : 27

Délibération Conseil Communautaire : 128

Décision du Président : 259

Arrêté : 29

Les membres du bureau communautaire

Le bureau est composé de 20 membres :

- ▶ 1 président
- ▶ 10 vice-présidents
- ▶ 9 membres

Président



Luc GALLARD,
Chargé de la Communication
Maire de Coësmes

3^{ème} vice-président



Patrick HENRY,
Chargé de l'Agroécologie,
de l'Eau et de la Biodiversité
Maire de Martigné-Ferchaud

4^{ème} vice-président



Daniel BORDIER,
Chargé de l'Habitat,
de l'Urbanisme et de la Mobilité
Maire de Thourie

1^{er} vice-président



Hubert PARIS,
Chargé de l'Economie, l'Emploi
et l'Insertion
Maire de Janzé

5^{ème} vice-président



Dominique CORNILLAUD,
Chargé de la Culture
et des Ressources Humaines
Adjoint au Maire de Janzé

2^{ème} vice-président



Thierry RESTIF,
Chargé de la Transition énergétique,
climatique et environnementale
Maire de Retiers

6^{ème} vice-présidente



Anne RENAULT,
Chargée du Tourisme
Maire de Boistrudan

7^{ème} vice-président



Véronique RUPIN,
Chargée de la Petite Enfance,
Enfance et Jeunesse
Adjointe au Maire de Retiers



François GOISET,
1^{er} Adjoint au Maire de Janzé



Raymond SOULAS,
Maire d'Eancé

8^{ème} vice-président



Loïc GODET,
Chargé de la Transition Numérique
Maire d'Amanlis



Véronique BREMOND,
Adjointe au Maire
de Martigné-Ferchaud



Thomas BARDY,
Maire d'Arbrissel

9^{ème} vice-président



Christian SORIEUX,
Chargé du Sport et des Finances
Maire de Chelun



Benoît CLEMENT,
Maire du Theil de Bretagne



Julien RICHARD,
Maire de Sainte-Colombe

10^{ème} vice-président



Joseph GESLIN,
Chargé des travaux
Maire d'Essé



Laurent DIVAY,
Maire de Marcellé-Robert



Yves BOULET,
Maire de Forges-la Forêt

Organigramme des services



Président
de Roche aux Fées
Communauté
Luc GALLARD

Directrice Générale
des Services
Fabienne PANNETIER

Directrice Générale
Adjointe
Fabienne PEIGNÉ

PÔLE RESSOURCES ET MOYENS

FINANCES, évaluations, conseil de gestion, ingénierie financière

Responsable
Régine PRÉVERT
Comptabilité
Fabienne BOSCHER
Ousseiny DOUCOURÉ

JURIDIQUE ASSEMBLÉES COMMANDE PUBLIQUE

Responsable
Anne MAURI
Commande publique
Gwendoline BAROCHE-CADINOT
Assemblées - Juridique
Marie GAGEOT

INGÉNIERIE TECHNIQUE ASSAINISSEMENT

Responsable
Jean-Marc ELAIN
Technicien
Jean-Philippe HAMON

SIG | SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Responsable
Maxime VITTER

RESSOURCES HUMAINES

Responsable
Solène LE DILHUIT
Gestionnaire
Anne-Sophie LAURENS
Assistante
Élodie BRAUD

COMMUNICATION

Responsable
Éric DUMANCHIN
Chargée de communication
Margaux HALLÉ

INFORMATIQUE

Responsable
Thomas PETINIAUD
Technicienne
Laurence GÉRARD

ACCUEIL

Chargées d'accueil
Magali NICOLAS
Véronique GÉRARD

MISSION TERRITOIRE

Projet de Territoire
Programme
« Petite Ville de Demain »

Contractualisation
Olivier LE ROUX

PÔLE COHÉSION TERRITORIALE

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Directeur
Cyril BERTRU
Coordinatrice pédagogique
Bérénice MANNEVILLE
24 professeurs
Collaboratrice
Tiana JEUSSET

CULTURE TOURISME

Responsable des Affaires Culturelles et tourisme
Nicolas RAUSCH
Gestionnaire administration et communication
Laura GAGEOT
Médiatrice culturelle et touristique
Emma GOACOLOU
Collaboratrice culture
Tiana JEUSSET

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE

Responsable
Sandrine WEHRUNG
Relais Petite Enfance
Pauline GOMES
Sophie LE PENNEC
Information Jeunesse
Marine RAGUET
Claudine IBARA

NUMÉRIQUE

Responsable
Maxime VITTER
Référent du réseau des FabLabs
Sam ROCHERON
Amateur pédagogique FabLab
Pierre SESIA

LECTURE PUBLIQUE

Réseau Libellule
Responsable
Cécile DELANOË
14 bibliothécaires

SPORT

Responsable
Fabien BRISORGUEIL
Éducateurs sportif
Maxime BETTON
Sébastien GOUJON
Benoit SEVENO
Assistante administrative
Anne DEGRANCE

PÔLE TRANSITIONS TERRITORIALES

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Responsable
Caroline BAGUENARD
Technicienne bocage et environnement
Léa LEGENTILHOMME
Chargée de mission Transition énergétique
Alexandre EDWARDES

ÉCONOMIE EMPLOI INSERTION

Responsable
Amandine LE BRAS
Chargée de mission foncier, économique et immobilier d'entreprise
Océan RIVALLAND
Manager La Canopée
Coordinatrice PAE
Maud BATAILLE
Manager coworking
Valérie ROUSSEAU
PAE
Nolwenn TANGUY
Leia KHEDOO

HABITAT MOBILITÉ

Responsable
Constance BURBAN

Collaboratrice
Maëlig BLESCH





2

EN ACTIONS



Mission Territoire



LE SERVICE

La mission Territoire est un service transversal rattaché à la présidence et à la direction générale.

Elle se décline en trois volets principaux :

1. **Le déploiement du programme national Petites Villes de demain** pour lequel les trois communes de Janzé, Martigné-Ferchaud et Retiers sont bénéficiaires.
2. **Le Projet de territoire** qui porte une stratégie visant à mettre le territoire en transition, grâce à une politique exigeante visant à ménager le territoire, ce qui signifie une manière innovante d'habiter et d'organiser notre milieu de vie pour garantir l'avenir.
3. **La contractualisation financière**, avec les partenaires que sont notamment l'État, la Banque des territoires, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine ;

À cela s'ajoutent, la coopération avec les autres collectivités (Rennes métropole et Vitré communauté en particulier), la prospective et la veille territoriale (sur les sources de financement notamment), le suivi en continu de la contractualisation financière, avec les partenaires que sont notamment l'État, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine.

La mission Territoire est en relation avec l'ensemble des services de Roche aux Fées communauté et des communes, dans une optique de dialogue territorial constant, pour détecter les projets naissants et faciliter leur financement et leur réalisation.



© Mairie de Boistrudan

Projet de restructuration lourde du dernier commerce à Boistrudan, avec désamiantage, démolition-reconstruction de la toiture et de l'arrière du bâtiment, création de deux logements ayant un accès indépendant et rénovation de la cellule commerciale, le tout avec de hautes performances énergétiques. Un beau projet chiffré à plus de 700.000 €, porté par la commune et bénéficiant de plus de 75 % de subventions (Etat, Région, Département et EPCI).

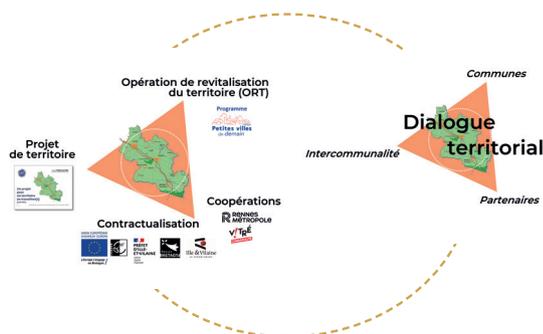
Actions menées en 2024

- ▶ Tout au long de l'année, **accompagnement de la commune de Martigné-Ferchaud pour le déploiement à moyen terme d'actions de revitalisation** ;
- ▶ En mars, **négociation avec le Conseil régional de Bretagne d'une convention de financement « Bien Vivre partout en Bretagne » pour la période 2023-2025**, comprenant une enveloppe de plus de 700.000 €, dont une part conséquente sera consacrée à faire aboutir des projets de constructions de logements à prix abordable inscrits au Programme local de l'habitat (PLH) ;
- ▶ En septembre, **comité de pilotage de l'ORT en présence de tous les partenaires, y compris le groupe SNCF**, qui a été interpellé sur le devenir du foncier disponible à proximité des gares et dont il est propriétaire ;
- ▶ **Comité de pilotage du Contrat départemental de solidarité territoriale (CDST)** avec le fléchage de plus de 800.000 euros de subventions, au bénéfice de projets concernant les communes d'Amanlis, Brie, Janzé, Retiers et Thourie ;
- ▶ Mise en chantier d'une **étude de Stratégie sols/foncier à l'échelle intercommunale**, afin d'anticiper la mise en œuvre du principe « Zéro artificialisation nette » en 2050 ;
- ▶ **Comité de pilotage du Contrat de réussite de la transition écologique (CRTE)**, avec la présentation au représentant de l'Etat des projets structurants sollicitant en 2025 la double dotation DSIL-DETR, à hauteur de plus de 600.000 euros.



Perspectives en 2025

- ▶ **Aboutissement fin 2025 de l'étude de Stratégie sols/foncier, avec la conduite d'une action de sensibilisation sur l'importance de la préservation des « sols vivants »**, mais aussi l'identification des friches et gisements fonciers et la définition d'une trajectoire de sobriété foncière ;
- ▶ **Installation de l'Atelier du territoire**, nouvelle commission extra-communautaire, intégrant des citoyens, chargée du suivi et de l'amendement du Projet de territoire, intégrant des citoyens ;
- ▶ **Poursuite de l'accompagnement de la commune de Martigné-Ferchaud**, notamment concernant le devenir du tissu commercial, l'avenir du bâtiment historique de la minoterie Prime (célébration du centenaire en 2026) et l'adaptation de l'espace public au succès de la véloroute La Régalante (Le Mont-Saint-Michel – Nantes).





Développement Économique, Emploi et Insertion



Hubert Paris

Vice-président en charge du Développement économique, de l'Emploi et de l'Insertion

« Roche aux Fées développe aussi bien l'accueil de nouvelles entreprises dans ses zones d'activités, notamment au Bois de Teillay, comme l'accompagnement à l'optimisation et la densification du foncier existant. Avec nos partenaires, nous apportons également les services nécessaires aux entreprises, de leur création à leur cession. En termes d'emploi et d'insertion, nos Points Accueil Emploi assurent un service de proximité indispensable. En mobilisant nos partenaires, nous initions aussi des formations innovantes et décentralisées sur notre territoire. »

LE SERVICE

Le service Économie, Emploi et Insertion est composé d'une équipe pluridisciplinaire proposant une expertise en :

- stratégie foncière, économique
- Accueil des porteurs de projet et entrepreneurs
- Immobilier d'entreprise et tertiaire
- accompagnement emploi, insertion et formation avec les Points Accueil Emploi (PAE)

Les actions portées par le service répondent à la politique communautaire et se traduisent dans le cadre de la stratégie de Développement économique, Emploi et Insertion afin de répondre aux enjeux suivants :

- ▶ L'affirmation et la différenciation du territoire
- ▶ L'adaptation du tissu économique aux mutations
- ▶ L'accueil des entreprises à tous les stades de leur développement
- ▶ Le développement d'un bassin d'emploi et de compétences en phase avec la population.

LE SERVICE

Le service anime La Canopée, un équipement emblématique du territoire. Un service public, visionnaire et créatif. Un lieu de vie dédié à l'économie, l'emploi-insertion et au numérique.

Un lieu qui propose une offre innovante et sur-mesure pour tous : chef d'entreprise, porteur de projet, demandeur d'emploi, salarié en reconversion.

Les Points Accueils Emploi (Retiers, Janzé et Martigné-Ferchaud) agissent aussi bien pour accompagner les usagers dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle qu'au côté des entreprises du territoire et des particuliers-employeurs dans leur recrutement.

Grâce à la coordination menée par le service des nombreux acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire, les usagers peuvent disposer d'un accompagnement global dans une logique de continuité de parcours (Mission Locale, CDAS – Centre Départemental d'Action Sociale, France Travail, Cap Emploi, Le Relais, Région Bretagne...).



En chiffres

• **330** coworkers adhérents à **La Canopée** et **1166** jours d'occupation en bureau fermé, **811** créneaux réservés en open-space et **294** en salles de réunion.

• **11** zones d'activités communautaires.
Source Observatoire Économique Cci Ile-et-Vilaine.

• **504 945€** de recettes en ventes de terrains

• **14 678 €** pour la viabilisation des projets d'implantations d'entreprises dans les Zones d'activités

• **1 093** entreprises* (inscrites au RCS)
*Hors données CMA et double immatriculation

• **1 660** demandeurs d'emploi
(source France Travail – catégorie A/B/C)

• **3 660** offres d'emploi diffusées

• **12** visites d'entreprises, de structures ou exploitations agricoles

• **17** actions en faveur des entreprises : Job d'été, job dating, visites d'entreprise

• **12** visites d'entreprises et d'exploitations

• **416** personnes suivies par les PAE dont 60% de femmes (474 en 2023)

• **1889** demandes traitées (2143 en 2023) avec **297** permanences

• **4 189** emplois salariés créés (contre 4460 en 2023 (secteur privé), dont :

- ▶ Industrie : **1 190**
- ▶ Construction : **566**
- ▶ Commerce de détail : **1 012**
- ▶ Services : **1 694**



En chiffres

Pour le secteur agricole

• **434** exploitations agricoles

• **864** emplois en ETP (Équivalent Temps Plein)

• **649** chefs d'exploitation (dont **178** femmes) **183** salariés permanents (ETP)

• **53** saisonniers et salariés occasionnels (ETP)
Source Chambre Agriculture.

Pour le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS)

• **91** établissements (Coopératives et associations)

• **866** Emplois

Les ateliers réalisés par les Points Accueil Emploi

• **2** parcours collectifs «Les clés vers l'emploi»

• **2** parcours numériques animés par le Département

• **3** ateliers « optimiser son potentiel»

• **1** atelier « valoriser sa candidature »

• **1** parcours Découverte des Métiers par le CIDFF destiné aux femmes

• **1** parcours Découverte du territoire et mieux être pour les bénéficiaires du RSA

• **15** simulations d'entretien d'embauche

• **8** ateliers de sophrologie



Actions menées en 2024

- ▶ **Extension de la zone d'activité (ZA) du Bois de Teillay, dans le quartier La Careismais à Amanlis et Janzé :**
 - Fin des travaux d'aménagement de la ZA
 - Depuis 2018 l'investissement de Roche aux Fées Communauté a été à hauteur de **1 481 343 € HT** (études et travaux).
- ▶ Etude de l'opportunité et faisabilité d'une **filière chanvre locale et de l'implantation d'une chanvrière.**
- ▶ **Fruit d'un partenariat entre Roche aux Fées Communauté et la Région Bretagne, le PASS COMMERCE ET ARTISANAT constitue un soutien financier en faveur des TPE/PME du territoire.**

L'accompagnement est porté par la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) ou la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) et l'instruction des demandes est menée par Roche aux Fées communauté avec un budget 2024 de **60 000€**, dont **30 000€** de la région Bretagne. En 2024, une entreprise a pu en bénéficier : l'épicerie Maïana à Coesmes (**7 500€**).

- ▶ **Roche aux Fées Communauté met en place la filière du soin et services à la personne. Les ambitions de ce projet sont de 3 ordres :**
 1. **Améliorer l'offre de service auprès des habitants** et notamment des personnes âgées et/ou dépendantes ;
 2. **Valoriser la filière du soin et services à la personne et ses métiers ;**
 3. **Localiser des formations en proximité** sur le territoire et favoriser les méthodes d'apprentissage par le faire.



Actions menées en 2024

- ▶ **Roche aux Fées Communauté en collaboration avec le Pôle ESS et le GRETA anime ce projet de développement de cette filière stratégique sur le territoire, au regard du vieillissement de la population et des difficultés de recrutement de la filière.** Ce projet associe une quarantaine de parties prenantes (employeurs, partenaires de l'emploi, institutionnels..).
- ▶ **L'année 2024 a été marquée par la mobilisation et l'engagement des acteurs autour de cet enjeu du bien vieillir.** Une étude qualitative auprès des acteurs, des personnes âgées, des aidants, des jeunes réalisée via des enquêtes terrain a permis d'esquisser des pistes d'action en s'appuyant sur le vécu et réalités de terrain.



Perspectives en 2025

Economie

- ▶ Etudier l'opportunité d'un incubateur industriel ;
- ▶ Coordonner et animer la programmation (formation, ateliers ...) ;
- ▶ Travailler à la mise en œuvre d'une boucle d'économie circulaire sur la ZA Bois de Teillay Brie-Janzé-Amanlis ;
- ▶ Consolider les parcours d'accompagnement à la création, reprise d'activité.
- ▶ Programmation événementielle pour l'anniversaire des « 5 ans de La canopée » sur le 1er semestre ;
- ▶ Contribuer à la mise en œuvre du PMS – Plan de Mobilité Simplifiée.

Foncier / Immobilier d'entreprise

Soutenir et accompagner l'implantation des activités sur la Tranche 3 du Bois de Teillay sur Amanlis-Janzé.

S'impliquer dans les études : Sol/foncier, les travaux d'étude des communes et les études transversales avec les Transitions énergétiques.

Emploi

- ▶ Poursuivre les travaux de l'étude Deffinov.
- ▶ L'année 2025 sera consacrée à la mise en œuvre d'actions concrètes pour d'une part rendre plus attractif les métiers du prendre soin et d'autre part proposer des formations professionnelles à ces métiers sur le territoire.
- ▶ Mise en place des événements emploi : job dating, forum.



L'équipe du service Economie, Emploi et Insertion, à La Canopée : Valérie Rousseau, manager coworking, Océane Rivalland, chargée du foncier et immobilier d'entreprise, Maud Bataille, gestionnaire de La Canopée et responsable des PAE, Nolwenn Tanguy, conseillère PAE, et Amandine Le Bras, responsable du service.





Culture et Tourisme



Anne Renault Vice-présidente en charge du Tourisme

« En Mars 2024, nous avons inauguré la Régalante, voie cyclable d'intérêt national qui traverse les communes de Chelun, Eancé, Martigné-Ferchaud et Thourie. Au-delà de ces quatre communes, c'est une opportunité de valoriser plus largement les atouts de notre territoire : offre d'hébergements diversifiée et de qualité, espaces naturels et patrimoniaux attractifs invitant à la balade et à la détente, ainsi qu'un programme d'animations estivales étoffé. Mais c'est aussi l'occasion de développer une offre ciblée sur cette clientèle, à travers notamment la labélisation «Accueil Vélo» décernée en 2024 à deux hébergeurs. Une réelle dynamique cyclotouristique est engagée et se poursuivra dans les années à venir. »

LE SERVICE

Le service Culture-Tourisme met en oeuvre la promotion touristique du territoire (notamment les sites patrimoniaux de La Roche aux Fées et du Château de Marcillé-Robert ; les Espaces Naturels Sensibles de Marcillé-Robert et de Martigné-Ferchaud) et la valorisation des prestataires touristiques locaux.

Le service déploie également, chaque année, une saison culturelle intercommunale sur le territoire en proposant des spectacles, des séances scolaires ainsi que des actions culturelles auprès des habitants.

L'Été à l'étang réunit des associations et des collectivités qui mettent en commun leurs compétences et leur énergie afin de vous proposer un programme d'activités riche et de qualité, ouvert à tous.

L'Été à l'étang existe grâce à l'implication de Roche aux Fées Communauté, la ville de Martigné-Ferchaud, Les Autochtones, Les Etincelles Aquatiques, Vents de Cirque, Rue des Arts, Cinéma Le Stella, Le Semnon Martignolais, L'Arborescence, Le Comité des fêtes de Martigné-Ferchaud, le Cercle d'histoire du Pays Martignolais, Les Mines d'Or, l'association Hirondelle et l'association Le Palet Martignolais. Un projet coordonné et financé par la Ville de Martigné-Ferchaud et Roche aux Fées Communauté.

En chiffres

À La Roche aux Fées

- **2** journées « Missions Archéo » auprès de 44 enfants (scolaires) sur le site de La Roche aux Fées
- **6935** personnes accueillies à la Maison de La Roche aux Fées
- **169** personnes accueillies en visites guidées

Les événements

- **58** participants à la Journée Couleurs de Bretagne à Forges-la-Forêt
- **200** spectateurs aux Dimanches Contés par Doé
- **998** spectateurs aux **2** soirées des Mercredis de La Roche aux Fées
- **585** participants à la Semaine de la Préhistoire
- **42** visiteurs aux Journées Européennes du Patrimoine





En chiffres

Sur le net



- **662** visiteurs ont participé aux différentes activités menées par les associations, en dehors des soirées des Étincelles Aquatiques qui ont réunie près de **11 000** personnes.
- **8** articles presse et **1** reportage de TV Rennes sur la Semaine de la Préhistoire
- **2 200** « j'aime » de la page Facebook Tourisme (2100 en 2023)
- **1 194** abonnés sur le compte Instagram Tourisme (au lieu de 1053 en 2023)



Inauguration de La Régalante, le 30 mars 2024.



Actions menées en 2024

En 2024, le service Culture-Tourisme a stabilisé son fonctionnement (fusion en janvier 2023) avec le renforcement de son équipe durant l'été avec l'embauche d'une saisonnière en juillet et août pour l'accueil touristique à la Roche aux Fées.

L'un des temps forts de la saison touristique a été l'inauguration de la voie cyclable La Régalante, célébrée à travers quatre communes le samedi 30 mars 2024 : Chelun, Eancé, Martigné-Ferchaud et Thourie. L'événement a bénéficié d'une large visibilité grâce à une campagne de communication d'envergure incluant un passage sur TF1 et la promotion par l'influenceur Julien Audigier.

Cette saison marquée par une hausse sensible de la fréquentation cyclotouristique a permis la labellisation Accueil Vélo de deux hébergements du territoire. Une réelle dynamique est engagée sur la mise en « cyclotourisme » du territoire.

Sur le volet culturel, plusieurs actions ont été mises en place, notamment des ateliers d'initiation aux arts du cirque pour les scolaires et groupes sociaux avec la compagnie La Plaine de Joie et l'association Vents de cirque autour du spectacle « L'attirail ».



Perspectives en 2025

- ▶ La fin des travaux de cristallisation de la motte féodale de Marcillé-Robert et l'organisation d'un week-end inaugural du 25 au 27 avril 2025.
- ▶ Le début des travaux de requalification du site de La Roche aux Fées à l'été 2025.
- ▶ La mise à jour de l'application « Mission des Possibles » afin de permettre l'autonomisation de la visite en dehors des temps d'ouverture de la Maison d'accueil touristique de La Roche aux Fées et du Château de Marcillé-Robert.
- ▶ Une nouvelle saison estivale avec une évolution des propositions d'animations réparties entre les deux sites patrimoniaux emblématiques du territoire : La Roche aux Fées et le Château de Marcillé-Robert.



Dominique Cornillaud

Vice-président en charge de la Culture et des Ressources Humaines

« Proximité ... Voilà le maître mot de la saison culturelle, avec un déploiement des actions sur tout le territoire et dans tous les lieux culturels possibles, la coordination et le financement de l'Été à l'Étang, des actions qui vont se poursuivre sur 2025 au plus proche de nos habitants. »



En chiffres

Été à l'étang

- Roche aux Fées Communauté apporte un soutien financier à hauteur de **15 000 €**.
- **9** associations partenaires pour 2 mois d'animations et ateliers socio-culturels, artistiques et sportifs.



En chiffres

La Saison culturelle

- **9** propositions artistiques :
20 représentations et **4** actions culturelles
- **1 517** spectateurs dont **508** scolaires
- Une « Curieuse Sortie » organisée au Théâtre National de Bretagne avec transport, visites guidées des coulisses et spectacle de danse « Témoin » de Saïdo Lehlouh.



Spectacle « Entre Lien et Chou » de la compagnie OCUS, Marcillé-Robert le 26 janvier 2024.



Le HangArt



Dominique Cornillaud
Vice-président en charge de
la Culture et des Ressources
Humaines

« Avec 450 élèves et 40 disciplines, Le HangArt est pleinement engagé pour l'éducation culturelle et artistique de nos habitants. Le projet d'établissement 2025-2030 en cours d'élaboration va permettre une offre élargie, une consolidation des acquis et permettre d'accroître le rayonnement de la culture pour le plus grand nombre. »



Actions menées en 2024

Des projets artistiques ambitieux

- ▶ Une des spécificités du HangArt est d'appuyer la formation sur les projets artistiques qu'ils soient en partenariats ou en auto production.
- ▶ Le développement des projets pédagogiques et culturels en lien avec la saison culturelle a permis d'amplifier la collaboration entre les services de la Communauté de communes.

Développement des liens avec les partenaires

Dans le cadre de sa mission de ressources auprès des amateurs, Le HangArt soutient par ses interventions « conseils artistiques et techniques », les troupes de théâtre

Le dispositif « Musique à l'école » se développe tant par le nombre de demandes que par la dimension artistique des projets. La multiplication des événements et ateliers pour favoriser l'expression artistique des élèves et la mise en place de collaborations avec des artistes et des structures culturelles locales se sont poursuivies tout au long de l'année.

En chiffres

- **450** élèves
- **225** heures d'enseignements hebdomadaires
- **40** disciplines enseignées
 - Musique : **83 %** (dont éveil musical 11 %, cycle 1 : 27 %, cycle 2 : 7 %, hors cursus : 38 %).
 - Arts plastiques : **10 %**.
 - Théâtre : **7 %**



Perspectives en 2025

- **Lancement du projet d'établissement 2025-2030**, avec un accent en particulier sur :
 - ▶ Le développement de nouveaux formats pédagogiques ;
 - ▶ La mise en place de dispositifs de soutien aux pratiques amateurs ;
 - ▶ L'élargissement des actions culturelles à un public plus large ;
 - ▶ L'inclusion et l'accessibilité à l'enseignement artistique.
- **Optimisation des ressources et recherche de financements externes** pour assurer la pérennité des initiatives.
- **Renforcement des partenariats locaux** pour dynamiser encore plus l'offre culturelle du HangArt.





Lecture publique



Dominique Cornillaud Vice-président en charge de la Culture et des Ressources Humaines

« Réaménagement et agrandissements de bibliothèques, travail sur l'accessibilité, toujours plus d'animations, nouveaux prix littéraires, le réseau Libellule montre son dynamisme, sa force et sa raison d'être au service des lecteurs et utilisateurs du territoire avec de belles perspectives pour 2025. »



En chiffres

- **100 000 €** de budget pour les collections
- **30 200 €** de budgets pour les animations
- **11 500 €** budget d'investissement en achat de matériel et mobilier
- **100 900** documents dont **5 000** nouveautés achetées dans l'année
- **180 300** prêts (chiffre stable)
- **4 590** usagers actifs (chiffre stable)
- **825** nouveaux inscrits
- **53 400** documents transférés dans la navette : (+6%)
- **756** actions culturelles



LE SERVICE

Le service Lecture publique est le service qui a en charge le réseau « Libellule » regroupant les 12 médiathèques et le point-lecture du territoire de Roche aux Fées Communauté.

La Communauté de communes a voté le plan d'accessibilité pour les personnes porteuses de handicap du réseau Libellule et les premières actions ont débuté. Les médiathèques de Retiers et Marcillé-Robert ont fait peau neuve avec des réaménagements partiels (sans travaux de structure) qui ont permis d'améliorer l'accessibilité, la convivialité et d'optimiser les espaces. La médiathèque de Janzé a, quant à elle, été agrandie avec 165 m² supplémentaires (ouverture janvier 2025).



En chiffres

- **13396** participants aux actions culturelles (+10%)
- **330** classes et **8525** élèves accueillis
- **907** participants au prix Tatoulu (+16%)
- **157** participants au prix A la Fol'ire (chiffre stable)
- **166** participants au prix Kazabül (chiffre stable)
- **213** participants au prix Sensei (+15%)
- **208** personnes accueillies via divers partenariats (PMI, portages à domicile, ehpad etc)





Actions menées en 2024

De très nombreux projets d'animations culturelles ont été menés, en coordination :

- ▶ Les médiathèques ont participé, pour la première fois, à la Fête du court-métrage. Cet événement complète les actions cinéma que sont les projections « mini-ciné » pour les enfants et le Mois du film documentaire en novembre ;
- ▶ Les ateliers créatifs sont nombreux et se poursuivent, comme les ateliers du mercredi, les mercredis de la mezzanine ;
- ▶ L'année a été placée sous le signe des Jeux Olympiques et, en juin, les médiathèques ont proposé une quinzaine d'événements en lien avec l'édition de Paris 2024 ;
- ▶ Le jeu est toujours à l'honneur avec le tournoi du jeu d'échecs, les après-midis ou soirées jeux de société et jeux de rôle ;
- ▶ Diverses rencontres d'auteurs et conférences ont lieu toute l'année avec, entre autres, Emmanuel Lepage, illustrateur, invité dans le cadre du lancement du prix Kazabül, ou les rendez-vous Curieux Métiers.



L'équipe de la médiathèque de Janzé avec Cécile Delanoë, responsable du réseau Libellule et Dominique Cornillaud, Vice-président en charge de la Lecture publique.



Actions menées en 2024

- ▶ A cela, on ajoutera les concerts et spectacles pour enfants, les soirées contes, les cafés lectures et des expositions régulières au sien des médiathèques,

Des nouveautés ont également été proposées au public :

- ▶ Un nouveau prix littéraire, le prix « Sayonneara » a été mis en place en lieu et place du prix « Sensei ». Ce prix permet aux amateurs de manga de découvrir de nouvelles sélections, d'enrichir leurs découvertes et assouvir leurs besoins de nouveautés ;
- ▶ Un nouvel événement « L'Instant Vert » a été créé pour valoriser toutes les actions environnementales du réseau Libellule (8 actions au second semestre 2024).



Perspectives en 2025

- ▶ **Le schéma d'accessibilité va se déployer** : achat de collections DYS (pour les personnes atteintes de dyslexie), actions de médiation.
- ▶ **Les actions culturelles récurrentes vont se poursuivre** (4 prix de lecture, Mois du film doc etc) voir s'étendre (Fête du Court-métrage).
- ▶ **Un nouveau prix des lecteurs va être lancé**, en partenariat avec le RPE (Relais Petite Enfance) en direction des enfants de 0 à 3 ans.
- ▶ **La médiathèque de Boistrudan va être réaménagée**, (upcycling essentiellement) et les travaux de la médiathèque de Coësmes vont commencer (pose de la première pierre en février 2025).
- ▶ **Les médiathèques vont activement participer aux projets transversaux de la Communauté de communes** : feuille de route du numérique, plan de sobriété, participation aux résidences missions de la saison culturelle.





Transition écologique et énergétique



Thierry Restif

Vice-président en charge de la Transition énergétique et climatique

« Nous sommes convaincus qu'il faut embarquer tout le territoire, les citoyens et les acteurs économiques, pour avoir un vrai retour et créer des cercles vertueux autour des énergies renouvelables. L'objectif doit être de fédérer. Il faut que les élus locaux puissent s'impliquer à différents niveaux : syndicat, société d'économie mixte, outils supracommunautaires, pour agir et être facilitateurs dans les projets. »



Patrick Henry

Vice-Président en charge de l'Agroécologie, de l'eau et de la biodiversité

« On peut résumer cette démarche par le triptyque replanter, protéger et valoriser notre bocage. Les demandes de plantations sont nombreuses. C'est tant mieux car il faut reconstituer un maillage bocager, dense et fonctionnel. »

LE SERVICE

Roche aux Fées Communauté coordonne la transition énergétique sur son territoire et a pour ambition de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050, et ainsi produire plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté notre Plan Climat-Air-Energie (PCAET) fin 2019 pour une durée de 6 ans.

En 2024, nous avons continué de soutenir le développement des énergies renouvelables, développer des actions de sobriété énergétique, continuer à travailler avec le secteur agricole, continuer à développer des actions pour adapter le territoire au changement climatique.



En chiffres

- **62,5%** des actions du programme défini en 2019 sont en cours de mise en œuvre, sur les **40** que compte le PCAET.
- **5.1 km** de haies ont été créées en 2024, auxquels s'ajoute 1km supplémentaire de haies réalisées dans le cadre de projets compensatoires (2km de création de haies ont été reportées pour 2025 à cause des précipitations et des crues)
- **Destruction des nids de frelons asiatiques : 118** nids en 2024.

Actions menées en 2024

Roche aux Fées communauté a signé un Contrat d'objectif territorial avec l'ADEME (Agence de la transition écologique) en janvier 2024 qui vise à accélérer et renforcer les actions en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire.

Transition énergétique

- ▶ **En 2024, l'unité de biogaz Enerfées à Janzé a été inaugurée.** Les 40 GWh/an produits correspondent à 100 % de la consommation de gaz de la ville de Janzé, soit environ 2 400 foyers.
- ▶ **Le développement du Parc Eolien Fééole** (à Martigné-Ferchaud et Coësmes) se concrétise : le chantier a commencé.

Transition écologique

- ▶ **Roche aux Fées Communauté continue l'animation du programme Breizh Bocage 3 sur le territoire autour des trois axes stratégiques : REPLANTER, PROTÉGER ET VALORISER le bocage.** Un projet de plantation participatif avec les élèves de CM1-CM2 de l'école publique du Theil-De-Bretagne, a eu lieu le 16 décembre à Sainte-Colombe à l'EARL la Ferme de la Beucherie. Le service était présent au salon « La terre est notre métier ».
- ▶ **La Communauté de communes soutient financièrement des actions liées à la gestion des milieux aquatiques pour améliorer l'état des cours d'eau** (Seuls 3% des cours d'eau sont en bon état en Ille et Vilaine pour l'année 2022).
- ▶ **Le programme d'Education à l'environnement et au développement durable** a sensibilisé 607 élèves de primaire (cycle 3) aux enjeux écologiques et énergétiques.
- ▶ **Roche aux Fées Communauté s'est aussi dotée d'une « Stratégie Agroécologique » qui a été validée en Conseil Communautaire le 28 mai 2024.** Cette stratégie a pour objectif de donner une cohérence aux actions déjà en cours mais aussi de les renforcer pour accompagner les transitions agricoles.

Actions menées en 2024

Les partenariats

- ▶ **En partenariat avec le SMICTOM Sud-Est 35, Roche aux Fées Communauté a co-organisé la troisième édition du « Village du réemploi et de la réparation »** le samedi 6 juin dans la salle du Gentieg à Janzé. Les 27 exposants présents ont accueilli plus de 500 visiteurs pour montrer les solutions de réemploi et de réparation.
- ▶ De même, avec le SMICTOM 35, la Communauté de communes a inauguré **le 3 décembre 2024, le Valoparc de Janzé situé dans la zone artisanale du Bois de Teillay.** Celui-ci permet une meilleure circulation des usagers et une capacité d'accueil mieux adaptée et offre 23 filières pour trier et valoriser les déchets et ainsi éviter l'enfouissement.



Inauguration de l'unité biogaz Enerfées.

Perspectives en 2025

- ▶ **Mise en œuvre de la stratégie agroécologique** avec le début de l'expérimentation foncier pour l'installation/transmission, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la région Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine, la SAFER et les fermes ouvertes avec Agrobio 35.
- ▶ **Plan de sobriété territoriale :** lancement d'une étude pour que la sobriété irrigue l'ensemble des politiques communautaires.
- ▶ **Inauguration des éoliennes du Parc Fééole.**



Habitat



Daniel Bordier
Vice-président en charge
de l'habitat, de l'urbanisme
et des mobilités



« Roche aux Fées Communauté est à son troisième Plan Local de l'Habitat (PLH). Il s'agit d'une démarche volontaire et concertée, qui prend en compte la situation de chaque commune et la nécessité de répondre aux besoins en logements sur l'ensemble de notre territoire au cours des prochaines années. Il s'agit également d'inscrire cette politique dans la nécessaire maîtrise du foncier et de réduire l'extension urbaine, dans le cadre d'une politique de développement durable. »

LE SERVICE

Roche aux Fées Communauté assure l'information, le conseil et l'instruction des dossiers d'aides financières en faveur des particuliers concernant les projets de rénovation et/ou d'accèsion à la propriété dans l'immobilier neuf ou ancien.

De même, Roche aux Fées Communauté accompagne financièrement les communes dans leurs opérations urbaines de logements (dynamisation, restructuration de logement, construction). Enfin, la Communauté de communes accompagne des bailleurs sociaux dans leurs projets de production de logements locatifs sociaux. 80 logements autorisés ont été enregistrés, sur l'année 2024, atteignant à peine la moitié de l'objectif de 165 logements neufs par an, du PLH3.



En chiffres

Roche aux Fées Communauté a conseillé :

- **239** ménages en faveur de la réduction des consommations d'énergies dont **82** dossiers ayant reçu un financement via la plateforme habitat RAFCOM (MPR, RAFCOM...);
- **30** ménages concernant des travaux d'adaptation des logements dont **21** dossiers ayant reçu un financement ;
- **15** ménages concernant des travaux de rénovation de façades dont **3** dossiers ayant reçu un financement ;
- **20** ménages pour des projets de développement de l'offre locative sociale ;
- **15** ménages sur des projets d'accèsion à la propriété avec ou sans travaux de rénovation dont **5** ménages ayant reçu un financement pour des travaux de rénovation.

La plateforme Habitat simplifie les démarches et accompagne les ménages gratuitement dans tous leurs projets de rénovation et d'accèsion.



Actions menées en 2024

- ▶ **111 projets privés en rénovation ont été accompagnés** (information, conseil, subvention) par Roche aux Fées Communauté à travers les dispositifs d'aides publiques, de conseils de la collectivité.
- ▶ **Roche aux Fées Communauté a organisé, en avril 2024, en partenariat avec un opérateur Mon Accompagnateur Rénov., AID Habitat, une porte ouverte chez l'habitant** pour sensibiliser les habitants/propriétaires à la déperdition d'énergie des logements.
- ▶ **La Communauté de communes s'est engagée à soutenir une offre de logements dans le parc social** pour répondre aux besoins des ménages en lien avec le Plan Partenarial de Gestion de la Demande Locative Sociale et d'Information des demandeurs.
- ▶ **Sur 2024, Roche aux Fées Communauté a co-financé 6 logements sociaux HLM** et une salle partagée pour les résidents en habitat inclusif.
- ▶ **Roche aux Fées Communauté a versé, par ailleurs, un fonds de concours de 100 000 €** (sur un projet de l'ordre de 1.36 M€ HT) à la commune de Thourie pour la création de 2 logements sociaux communaux et des espaces pour des futurs services dont une Maison d'Assistance Maternelle (MAM). Ce projet de réhabilitation s'inscrit dans la requalification d'une friche urbaine, en cœur de bourg.



Rénovation d'une maison avec le service habitat, Laurent Guirriec, et Daniel Bordier, Vice-président en charge de l'habitat.



Actions menées en 2024

- ▶ **La Communauté de communes poursuit son partenariat avec le département pour l'intervention gratuite d'un architecte-conseil auprès des particuliers** qui intervient sur demande du service habitat directement lors de permanences. Par ailleurs, la collectivité verse une subvention à l'ADIL35 en échange de conseils sur les plans de financements des projets de rénovation de ménages et/ou du suivi des dossiers d'aides à l'accession.
- ▶ **Des aides spécifiques sont également apportées par Roche aux Fées Communauté, en fonds propre sur la rénovation de l'habitat avec des aides ciblées sur les travaux d'économie d'énergie, d'adaptation pour les propriétaires occupants (PO) et bailleurs (PB) qui ont été remaniées suite à l'adoption du PLH3, en 2024.**



Perspectives en 2025

- **Des projets de revitalisation des centralités** sont en cours de réflexion ou d'avancement (Thourie, Le Theil de Bretagne...) dont des demandes d'instruction seront déposées en 2024-2025.
- Travail sur une offre de logements intergénérationnels avec « **Maison en Ville** ».
- **Bilans annuels avec les organismes HLM** sur leurs perspectives de développement en offre de logement.
- **Veille sur la commercialisation en logement collectif** en VEFA -Animation du PPGD (Plan Partenarial de Gestion de la Demande locative sociale).
- **Aide financière pour le développement de l'offre locative sociale de la Région Bretagne** via la future contractualisation.



Mobilités



Daniel Bordier
Vice-président en charge de l'habitat, de l'urbanisme et des mobilités

« Roche aux Fées Communauté s'inscrit dans le développement de l'offre de services de mobilité auprès des habitants du bassin de vie et des salariés du territoire. »



© Patrick Merret

Le service Habitat : Laurent Guirriec (remplacé depuis par Constance Burban), responsable du service, Daniel Bordier, Vice-président en charge des mobilités et de l'habitat, et Maëlig Blesch, collaboratrice du service.

LE SERVICE

Le service Mobilités assure le suivi et la gestion des services de transport à la demande (TAD) et du minibus.

Il participe également au développement de l'intermodalité et de projets innovants (covoiturage, déplacement doux...).

En chiffres



Le transport à la demande

- **65%** des femmes, **25%** des personnes âgées de plus de 70 ans et **22%** d'enfants ;
- Depuis **2011**, environ **2 450** habitants ont adhéré au service du TAD ;
- **12 308 trajets réservés** en 2024 (contre 11 481 trajets en 2023) pour **247 011 km** parcourus (231 627 contre en 2023) ;
- **1180 adhésions** supplémentaires au cours de l'année 2024, contre 203 adhésions au cours de l'année 2023. Avec une moyenne de **36** trajets effectués par jour de fonctionnement du TAD.

En chiffres



Pourquoi le TAD ?

Les principaux motifs de déplacements sur les **10 783** trajets effectués :

- 1 Les Foyers de vie & maison de retraite (22%)
- 2 les besoins de première nécessité (16%)
- 3 La santé (14%) et HangArt (16%).

Coût supporté par Roche aux Fées Communauté **248 358€**, soit **91%** (contre **232 294 €** en 2023)

• **Participation des usagers : 24 524€**, soit **10%** (contre **22 734 €** en 2023).

• **Coût total du TAD : 248 358€** (contre **250 028 €** en 2023).

• **Trajets effectués** : cela indique qu'il existe un écart entre les trajets réservés et ceux réellement effectués, en raison d'annulations ou de regroupement de passagers sur un même véhicule pour optimiser le parcours.

Minibus

En 2024, 5 nouvelles structures ont adhéré au dispositif « Minibus ».

Au total, ce sont **72 structures réparties sur 10 communes** qui ont adhéré à ce dispositif depuis 2014, dont **23 l'ont utilisé en 2024** (25 en 2023). Le Minibus a été réservé **177 jours en 2024**, en tenant compte également de ceux effectués par la Communauté de communes.

Covoiturage avec EHOP

Nouveaux inscrits en 2024 sur la plateforme OuestGo : **45 inscrits** (contre 62 en 2023).

Actions menées en 2024

Roche aux Fées Communauté a adopté en conseil communautaire du 10 décembre son Plan de Mobilité Simplifié (PMS) et son Schéma Directeur Cyclable (SDC).

Le PMS est un véritable outil de planification qui permet de définir la stratégie et la politique de mobilité d'un territoire à court moyen et long terme et vise à définir les ambitions de la Communauté de communes en matière de politique en faveur des transports en commun, des modes actifs et des modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme.

Ce plan de mobilité simplifiée a fait l'objet d'une large concertation avec les communes, les partenaires institutionnels, ainsi qu'avec les représentants du monde économique et de la société civile.

Le plan d'actions s'articule autour de 4 axes stratégiques, déclinés en 28 actions opérationnelles :

- ▶ **Axe 1** : Renforcer les usages existants par une offre adaptée et cohérente ;
- ▶ **Axe 2** : Structurer le foisonnement des offres de mobilité ;
- ▶ **Axe 3** : Renforcer les mobilités décarbonées ;
- ▶ **Axe 4** : Communication, Animation, Sensibilisation.

Perspectives en 2025

- ▶ Remaniement du **règlement du TAD** ;
- ▶ Réalisation de la **voie cyclable Janzé-Brie** ;
- ▶ Etude de l'**aménagement d'arrêts de car Breizh Go** ligne 22 en ZAE du bois de Teillay à Brie ;
- ▶ **Nouvelle offre en Transport Collectif** de et vers les pôles de Janzé, retiers et Martigné-Ferchaud avec une extension de la ligne 22 de Retiers à Martigné-Ferchaud.



Systeme d'Information Géographique et Numérique



Loïc Godet
Vice-président en charge de la Transition numérique

« En 2024, Roche aux Fées Communauté a franchi une nouvelle étape dans sa transformation numérique. Grâce à un service SIG structuré, nous avons déployé Mon Territoire Carto, un outil cartographique stratégique pour les services communautaires comme pour les communes.

Côté infrastructures, le projet Bretagne Très Haut Débit a connu une avancée majeure avec la fin de la phase 2, amorçant la dernière ligne droite vers une couverture complète du territoire. Parallèlement, la gestion des Infrastructures de Communication Électronique (ICE) a été consolidée, avec des résultats concrets en matière de valorisation et de maîtrise de nos réseaux.

Enfin, le service numérique s'est affirmé comme un levier fort d'inclusion, porté par une feuille de route ambitieuse. Le lancement du FabLab éphémère, pensé pour aller au plus près des habitants dans les zones moins desservies, incarne cette volonté de rendre l'innovation accessible à toutes et tous. Dans le même esprit, des ateliers de médiation numérique ont été déployés au sein des médiathèques du territoire, permettant d'accompagner les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique.

Loin d'être une fin, 2024 marque une dynamique que nous poursuivrons avec détermination : celle d'un numérique au service du territoire, de ses habitants et de ses transitions. »



LE SERVICE

Le Système d'Information Géographique (SIG) intervient dans la plupart des services de la Communauté de communes.

Le service SIG apporte des conseils et du support technique pour collecter, stocker, analyser, gérer et présenter les données géographiques du territoire.

Le service numérique intègre le suivi du projet Bretagne Très Haut Débit pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

Le service assure également le suivi et la valorisation des Infrastructures de Communication Électronique (ICE). De plus, le service promeut l'inclusion numérique à travers plusieurs dispositifs dont le Bus France Services et l'animation du Réseau des FabLabs, « La Fabrique ». Enfin, il assure le suivi du RGPD (le règlement général sur la protection des données).



En chiffres

70 agents communautaires et communaux, actifs de la plateforme cartographique communautaire « Mon Territoire Carto ».

Fin 2024, **6229** foyers et entreprises pouvaient bénéficier du très haut débit sur le territoire soit environ **40%** de prises commercialisables.

12 actions nouvelles ou renforcées en faveur de l'inclusion numérique dans le cadre de la feuille de route des « Usages du Numérique ».

3 fabLabs (lieux dédiés à la fabrication numérique) répartis sur 2 sites (à Janzé et à Retiers) et un format itinérant.

Le public féminin représente **40%** et le public masculin, quant à lui, regroupe près de **60%** (dont **40%** domiciliés sur le territoire hors territoire : **60%**).

En 2024, le réseau La Fabrique a eu **480** usagers (adhérents et non adhérents) dont la moyenne d'âge est de **38 ans**.

La Fabrique Amanlis : **9** ateliers/événements + OpenLab les mercredi et samedi matin.

La Fabrique Janzé : **13** ateliers/événements + OpenLab les mardi/jeudi/vendredi.

La Fabrique Retiers : **14** ateliers/événements + OpenLab les vendredi et les samedi après-midi

- **27** ateliers/événements organisés en 2024 + 37h par semaine d'OpenLab ;
- **28** accueils de structures scolaires/extrascolaires ;
- **3** emprunts de matériel pédagogique par les structures (écoles, espaces jeunes, médiathèques...);
- **60** projets accompagnés en 2024.



Actions menées en 2024

► Système d'Information Géographique

Lancement de la plateforme cartographique « Mon Territoire Carto », à destination des services communautaires et des communes.

Développement d'outils SIG métiers adaptés à divers domaines : gestion des réseaux humides, suivi des Zones d'Activités Économiques, instruction des dossiers d'urbanisme en collaboration avec le syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré, ainsi que la dématérialisation et l'intégration des documents d'urbanisme sur le Géoportail dédié.

► Numérique

Poursuite de l'engagement dans le projet Bretagne Très Haut Débit (BTHD), en partenariat avec Mégalis Bretagne. L'année a été marquée par la clôture de la phase 2 du déploiement de la fibre optique, ouvrant la voie à la phase 3 (2024-2026), qui concernera le plus grand nombre de raccordements.

Valorisation, exploitation et commercialisation des Infrastructures de Communication Électronique (ICE), patrimoine de Roche aux Fées Communauté, à travers plusieurs actions clés. L'actualisation de l'inventaire de 2016, enrichie par un diagnostic de terrain, a permis d'identifier précisément les linéaires occupés et les opérateurs présents dans les zones d'activités.

Lancement d'un marché d'accompagnement pour proposer, dès 2025, des ateliers numériques sur l'ensemble du territoire.

Évolution du réseau des FabLabs communautaires, avec la création d'un FabLab éphémère et itinérant, en complément des deux sites fixes : La Fabrique Janzé et La Fabrique Retiers. Ce dispositif innovant permet d'élargir l'accès aux technologies numériques, notamment pour les habitants des zones plus éloignées au sud du territoire.



Actions menées en 2024

- **Poursuite des travaux collaboratifs en faveur de l'inclusion numérique**, en lien avec les services communautaires, le Département, les missions locales, les établissements scolaires, et d'autres partenaires.



Le service Numérique : Loïc Godet, Vice-président en charge de la Transition numérique, Maxime Witter, responsable du service, et Pierre Sesia, fabmanager.



Perspectives en 2025

Le développement de la plateforme webSIG «Mon Territoire Carto» se poursuivra, avec une attention particulière portée à l'enrichissement et à l'optimisation des bases de données cartographiques, notamment celles liées aux réseaux d'assainissement, de télécommunications, de voirie, ainsi qu'au Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).

Le service Numérique continuera d'accompagner les habitants dans le cadre du projet BTHD, en informant les citoyens sur l'ouverture de nouveaux secteurs à la fibre optique et en communiquant activement sur l'avancement du déploiement.

La valorisation des Infrastructures de Communication Électronique (ICE) auprès des opérateurs télécoms restera une priorité.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la feuille de route «Usages du Numérique» se poursuivra avec :

- le lancement de nouveaux ateliers sur les usages numériques essentiels, en partenariat avec le réseau des médiathèques,
- la dynamisation de l'offre FabLab découverte dans les petites communes du territoire,
- et le renforcement des partenariats, notamment avec le département, pour garantir la pérennité et l'efficacité des actions en faveur de l'inclusion numérique.



La Petite enfance



Véronique Rupin

Vice-présidente en charge de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse

« Les ASS'MAT (Assistants maternelles et assistants maternels) jouent un rôle essentiel dans le développement des enfants qui leur sont confiés. «Prendre soin» de leur santé physique et psychologique tout en favorisant un environnement serein et épanouissant pour les enfants, c'était un des objectifs de ce temps fort du printemps des ASS'MAT en avril 2024 avec un vaste panel d'ateliers proposés. »

LE SERVICE



Le Relais Petite Enfance est un service public ouvert à toutes et tous et gratuit qui a pour missions : l'information, le soutien et l'orientation auprès des futurs ou actuels parents et des assistantes ou assistants maternels sur toutes les questions administratives.

Celles-ci peuvent concerner le contrat de travail, la mensualisation, les aides ou la déclaration Pajemploi (Pajemploi est une offre de service du réseau des Urssaf. Elle est destinée à simplifier les formalités administratives pour les parents employeurs qui font garder leur(s) enfant(s) par des assistantes ou assistants maternels agréés ou une garde d'enfants à domicile).

Les animatrices du RPE animent également des ateliers en partenariat avec les différents espaces jeux du territoire. Ces ateliers gratuits s'adressent aux enfants (à partir de 2 mois et demi jusqu'à leur scolarisation) accompagnés de leur assistante ou assistant maternel ou professionnel. le de la garde à domicile.

En chiffres

- **166** assistants maternels | assistantes maternelles (181 en 2023) ;
- **514** places théoriques (536 en 2023) ;
- **4** Maisons d'assistantes ou assistants maternels à Janzé, Retiers, Amanlis et Brie ;
- **141** ateliers du Relais Petite Enfance (157 en 2023) ;
- **628** présences d'assistantes ou assistants maternels (751 en 2023) ;
- **1 630** présences d'enfants (1657 en 2023)



Actions menées en 2024

- ▶ **Un service qui accompagne et soutient les assistantes ou assistants maternels dans leur professionnalisation** en proposant 4 modules de formation aux assistantes ou assistants maternels en collaboration avec le RPE du Pays de Vitré.
- ▶ **Des formations** qui abordent les thèmes des droits et devoirs, de la compréhension des émotions au quotidien, du « Recyclage SST (Sauvetage Secourisme du Travail) ».
- ▶ Une soirée conférence a permis de rassembler 37 assistantes maternelles ainsi que 4 parents.
- ▶ **En soutien à la professionnalisation des assistantes maternelles ou assistants maternels (ASMAT) :**
 - > Contes et histoires en février 2024 : 7 participants ;
 - > Accompagnement à la formation continue ;
 - > Préparer son entretien de renouvellement avec le service agrément : 9 ASS'MAT ;
 - > 3 séances d'échanges de pratiques professionnelles par an avec 24 ASMAT présentes sur l'ensemble du projet (16 professionnel.le.s différent.e.s) ;
 - > Soirée retraite et protection sociale : 49 ASS'MAT ;
 - > Soirée rituel en chanson : 10 ASS'MAT ;
 - > Temps fort du printemps des ASS' MAT : 18 ASS'MAT ;
 - > Soirée relaxation (6 juin) : 11 ASS'MAT ;
 - > Conférence développement et trouble du langage : 22 ASS'MAT présentes ;
 - > Spectacle « tout bouge » : 24 ASS'MAT et 72 enfants.

Perspectives en 2025

- ▶ **Organiser le service RPE en guichet unique** afin d'accompagner les parents dans leur recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins, de faciliter les démarches d'inscription dans les structures petite enfance du territoire, et faciliter le rôle de parent-employeur.
- ▶ **Renouveler le vivier des ASS'MAT** sur le territoire afin de promouvoir le métier, et susciter de nouvelles vocations.
- ▶ **Organiser le temps fort de la semaine de la Petite Enfance** en mars 2025.
- ▶ **Mettre en place le SPPE (service public de la petite enfance)** afin de recenser les offres de service présents sur le territoire, les mettre en relation avec les besoins de la population et planifier d'éventuels développements.
- ▶ Organiser le **2ème forum des métiers de la Petite Enfance** sur Roche aux Fées Communauté.
- ▶ Lancement de la consultation pour la **construction de la Maison de la Petite Enfance** à Martigné-Ferchaud.



Delphine Hamel, assistante maternelle de Janzé. et Sophie Le Pennec du service Relais Petite Enfance.



Jeunesse



Véronique Rupin

Vice-présidente en charge de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse

« les «masterclass» sur 3 journées durant les vacances scolaires est un dispositif bien rôdé et plébiscité par les jeunes de Roche aux Fées Communauté. Ces temps de co- construction, de partage d'expériences, d'acculturation collective en groupe de pairs et accompagnés par des animateurs, des artistes ou des experts dans leur discipline sont autant d'expériences pour développer chez les jeunes la notion, d'engagement sur la durée, de respect des objectifs annoncés et du développement de leur imagination. »

En chiffres



- ▶ Informations collective ou individuelle : **1 360** Jeunes reçus
- ▶ Entretien individuels : **361**
- ▶ Animations proposés dans les établissements scolaires et les espaces jeunes : **33**



LE SERVICE

Le Service Information Jeunesse a pour missions :

- D'être en veille et favoriser le bien-être des jeunes à travers le dispositif THE BOX. Cette plateforme numérique leur donne accès aux conseils de professionnels du social et de la santé de notre territoire, de manière anonyme et gratuite.
- D'informer et d'accompagner les jeunes pour : trouver un métier qui leur correspond et s'informer sur les études possibles dans ce domaine, trouver un job ou un service civique, faire du bénévolat, avoir une expérience à l'étranger, passer le permis, se loger, partir en vacances entre amis, etc.
- De soutenir et informer les parents et les professionnels de la jeunesse par des actions collectives et la mise à disposition d'outils ludo-pédagogique.
- D'apporter un soutien financier aux projets des jeunes grâce à 3 types de bourses : BAFA (accès aux jobs dans l'animation)/ BIJ (projet collectif ou individuel en local ou à l'étranger) / Sacs Ados (1^{er} départ en vacances en autonomie).



Véronique Rupin, Vice-présidente en charge de la Petite Enfance, Enfance jeunesse et Marine Raguet du Service Information Jeunesse, avec les participants de la masterclass Récup'Art.



Actions menées en 2024

- **Organisation d'une masterclass pâtisserie en février 2024** (promouvoir les métiers de bouche « sucré », rencontrer des pâtisseries professionnels et valoriser le métier auprès des jeunes) : **60 jeunes y ont participé.**
- **Organisation d'une masterclass JO en octobre 2024** (faire découvrir aux jeunes les nouveaux sports intégrés au JO, échanger avec des sportifs, les sensibiliser au handisport et à l'engagement dans l'encadrement et l'arbitrage) : **60 jeunes y ont participé.**
- **Création d'une œuvre collective avec des matériaux de récupération en avril 2024** dans le cadre de la masterclass Récup'Art : **39 jeunes y ont participé.**
- Maintien des dispositifs BAFA, BIJ (aide financière pour les jeunes qui souhaitent mener un projet fédérateur), Sacs à dos et The BOX (45 messages traités).



Perspectives en 2025

- Proposer une **masterclass autour de la Nouvelle-Orléans** afin que les jeunes puissent découvrir la culture de la danse et du chant.
- **Projet SODA QUEST** (journée citoyenne et ludique ayant pour but de sensibiliser les jeunes à un nouveau sujet chaque année).
- **Soirées part'âge**, (3 soirées/an, elles ont pour objectifs de développer une interconnaissance entre les parents et leur adolescent en donnant parfois au jeune un rôle d'expert face à son parent, d'offrir un espace de respiration, et de donner des outils aux parents pour aborder sereinement différentes thématiques liées à l'adolescence avec leur jeune).



Sports



Christian Sorieux Vice-président en charge du Sport et des Finances

« La politique sportive communautaire adoptée en 2015, refondue en 2024, était ambitieuse et comportait plusieurs axes stratégiques dont le sport santé. Nous avons dans un premier temps obtenu le label Maison sport santé en reconnaissance de notre engagement pour le bien vivre et le bien vieillir sur nos seize communes. L'obtention du Label Territoire Vélo, s'inscrit dans la continuité de notre action en faveur de nos habitants, en adéquation avec notre projet territoire communautaire. »



LE SERVICE

Depuis le 1^{er} juillet 2024, l'Office des Sports du Pays de La Roche aux Fées (OSPRF) est dissoute. Les éducateurs sportifs de l'association ont intégré les services de RAFCOM. Les missions du service sont :

- ▶ L'accompagnement et l'encadrement sur le temps associatif (intervention au sein de 9 associations sportives) ;
- ▶ L'encadrement dans le cadre scolaire au sein des écoles primaires (52 classes et 1 140 élèves) ;
- ▶ L'encadrement d'écoles multisports et une école d'activités physiques de pleine nature (73 enfants en 2024) ;
- ▶ L'encadrement de stages de découvertes VAC EN SPORT (223 participants sur l'ensemble des stages 2024).

En chiffres

- Soutien à l'emploi d'éducateurs sportifs salariés : **41 678€** en 2024 pour **14** associations (40 938€ en 2023 pour 13 associations).
- Accession au niveau régional : **5 000 €** (3000€ en 2023).
- Accompagnement (sur le premier semestre 2024) dans le fonctionnement de l'Office des Sports du Pays de La Roche aux Fées : **44 790 €**.
- Aide à l'achat de matériel mutualisé : **312 €**.
- Soutien à l'organisation de manifestation à dimension intercommunale : **1 500 €** (1699€ en 2023).
- Location de lignes d'eau pour le club de Natation Roche aux Fées : **40 000€**.
- Sport santé : **86 personnes** sont suivies dans le cadre du fonctionnement de la Maison Sport Santé.



Actions menées en 2024

- ▶ Participation à la 1^{ère} édition de la **Fête du Sport de Retiers**.
- ▶ Participation et encadrement dans le cadre de la manifestation « **Tous pour la Vie** ».



Perspectives en 2025

Organisation du premier Forum Sport Santé permettant la mise en relation du mouvement sportif – des professionnels de santé et des usagers.



Les éducateurs du service sport : Maxime Betton, Fabien Brisorgueil, Benoît Seveno et Sébastien Goujon.

LES ONDINES

Les Ondines, le centre aquatique et espace bien-être de Roche aux Fées Communauté est situé à Janzé.

Composé de 3 bassins, cet équipement de loisirs est destiné à la pratique de la natation et à la relaxation. Cela permet aux habitants de Roche aux Fées Communauté ainsi qu'à ceux résidant hors du territoire communautaire de profiter des joies d'une eau chauffée à 28°C et 32°C.

Un espace bien-être comprenant sauna, hammam et jacuzzi est également ouvert au public.

Actions menées en 2024

- ▶ Le centre aquatique a accueilli dans le cadre du dispositif « Sports sur ordonnance », 8 personnes en moyenne sur 2 créneaux.
- ▶ Dans le cadre du programme « Comme un poisson dans l'eau » et en partenariat avec le CDAS (Centre Départemental d'Actions Sociales), le centre a permis à 2 groupes de 12 enfants de suivre pendant 1 semaine un stage gratuit de natation.
- ▶ Mise en place de soirées thématiques d'animations : soirée Halloween, soirée Zen, Jeu concours, des Sourires à Noël, la galette des Abonnés....
- ▶ Lancement du renouvellement de la DSP sur 5 ans pour la gestion/exploitation des Ondines.

En chiffres



• **Fréquentation totale : 135 103 entrées**
(113 574 en 2023) dont :

• **30 959** entrées scolaires

• **48 622** entrées grand public
(hors scolaires – clubs) | (47 097 en 2023)

• **374** enfants accueillis en Ludinage

• **39** en Ludimania

• **302** en Ludinage Vert/Bleu

• **33** en Ludinage Rouge

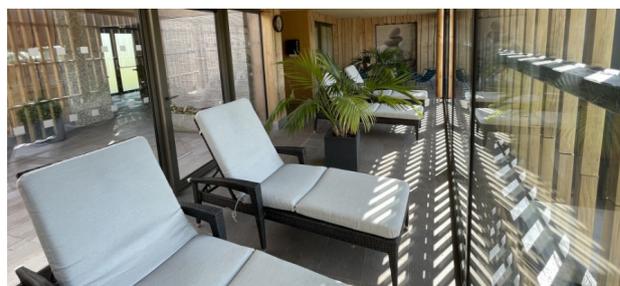
• **16 082** entrées pass-activités (23 322 en 2023)

• **22 937** entrées Abonnement (14 385 en 2023)

• **14 614** (17 067 entrées en 2023)
pour l'espace nordique

• **Montant de la compensation d'obligation de service public versée au délégataire :**
604 445 € (496 354 € en 2023)

• **Montant perçu par Roche aux Fées Communauté au titre de l'intéressement : 11 472 €**
(8 099 € en 2023)





Ingénierie technique & Assainissement



Joseph Geslin
Vice-président en charge des Travaux et de l'assainissement



Actions menées en 2024

- ▶ **Réalisation des travaux de la ZA du Bois de Teillay** Tranche III, l'impasse de la Careismais et l'extension de la rue de la Butte à Madame sur la commune d'Amanlis ;
- ▶ **Réalisation des travaux de construction d'un poste de relevage**, rue de la Butte à Madame, sur la ZA du Bois de Teillay, et d'une conduite de refoulement des eaux-usées vers la ville de Janzé ;
- ▶ Études de maîtrise d'œuvre pour **l'aménagement du site de La Roche aux Fées** ;
- ▶ Poursuite des travaux de **crystallisation des ruines du château de Marcillé-Robert** ;
- ▶ Début des études de programmation pour la **construction d'une Maison de la Petite-Enfance à Martigné-Ferchaud (MPE)** ;
- ▶ **Etudes pour le transfert de la compétence « Assainissement Collectif »** des communes vers la communauté de communes. Suite au vote de la loi en avril 2025 supprimant le caractère obligatoire du transfert, ce dernier ne sera pas finalisé.



LE SERVICE

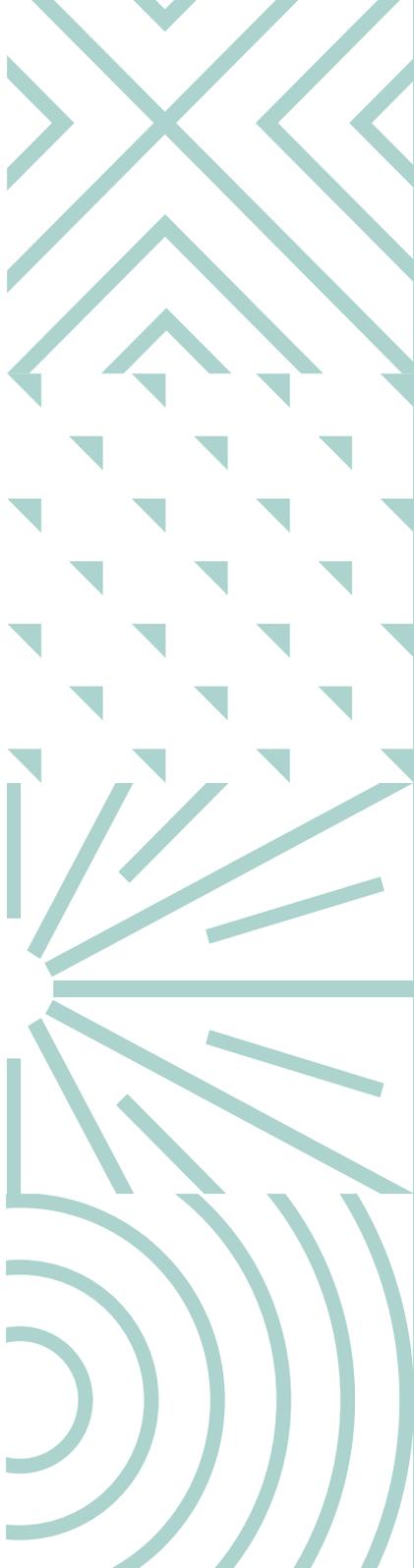
Le service Ingénierie technique et assainissement suit les travaux d'aménagement et de bâti portés par Roche aux Fées Communauté. Composé de deux agents, il est également en charge de la mission assainissement non collectif de Roche aux Fées Communauté.



Perspectives en 2025

- ▶ Achèvement des 7 années de travaux de **crystallisation des ruines du château de Marcillé-Robert**.
- ▶ Réalisation du tapis d'enrobés définitif des rues de la Houlette, de la rue du Vivier et de la rue de la Butte à Madame sur la **ZA du Bois de Teillay à Janzé**.
- ▶ Lancement des études de maîtrise d'œuvre de la **Maison de la Petite Enfance à Martigné-Ferchaud**.
- ▶ Requalification de la rue de la Janaie, **ZA de la Janaie à Retiers**.
- ▶ Démarrage des travaux de **requalification du site de La Roche aux Fées à Essé**.
- ▶ Réalisation de la **piste cyclable Janzé-Brie**.





3

RESSOURCES



Ressources Humaines



Dominique Cornillaud
Vice-président en charge de la
Culture et des Ressources Humaines

« L'Intégration d'un nouveau service, d'un nouveau plan de formation triennal, la création d'un intranet, une année 2024 riche pour les RH, toujours au service des agents pour assurer cohésion et bien-être au travail, avec l'objectif de leur permettre de rendre le meilleur service aux usagers. »



LE SERVICE

Le service RH comprend 3 agents / 2.8 ETP au service des agents et des élus.

Le service participe à l'organisation, à la gestion, à la mobilisation et au développement des compétences des agents et des services, pour assurer un service public de qualité, anticiper les évolutions et favoriser la qualité de vie au travail.



En chiffres



- **3** réunions du CST
- **261** arrêtés (341 en 2023)
- **44** contrats (29 en 2023)
- **51** avenants (83 en 2023)
- **33** procédures de recrutement
- **63** fonctionnaires (**73%**)
- **19** contractuel.le.s (**23%**)
- **70%** femmes / **30%** hommes
- **34%** cat.C / **45%** cat.B / **21%** cat.A
- **49%** filière culturelle
- **33%** filière administrative
- **8%** technique
- **4%** médico sociale
- **2%** animation
- **4%** sportive
- Âge moyen : **43.4 ans**
- **Dépenses de personnel : 3,6 M€ soit 26% du budget de fonctionnement (24% en 2023)**
- **Rémunération brute versée aux agents : 2,4 M€**

Actions menées en 2024

- ▶ Adoption du **règlement des formations et du plan de formation 2024-2026**.
- ▶ Renforcement des **actions de cohésion et d'interconnaissance interne** avec l'**expérimentation d'un «vis mon job»**, et la **mise en place de l'Intranet La bulle** en lien avec le service communication.
- ▶ Poursuite de la politique de **prévention par le biais de formations à l'ensemble du personnel**.
- ▶ **Intégration de nouveaux collègues au service des sports** avec le transfert de la compétence de la politique sportive vers Roche aux Fées Communauté.
- ▶ Engagement d'une réflexion pour doter les responsables de service d'un **socle minimal de compétences** dans différents domaines (RH, finances, juridique...).

Perspectives en 2025

- ▶ **Sécurisation et optimisation des procédures RH** avec le changement de logiciel métier RH et le déploiement d'un SIRH (système d'information RH), incluant un portail agent à l'horizon 2026.
- ▶ **Renforcement de la politique de prévention des risques** par la mise en place du groupe des assistants de prévention et l'actualisation du document unique de prévention des risques professionnels.
- ▶ **Poursuite de la démarche de socle de compétences des responsables** et de la culture commune de management.
- ▶ Adoption d'un **règlement intérieur du personnel**.
- ▶ Poursuite des **actions de cohésion** et de **communication interne** engagées en 2024.



Journée de cohésion des équipes de Roche aux Fées Communauté en 2024.



Communication



LE SERVICE

Le service communication, garant de l'identité de Roche aux Fées Communauté, est un service « ressources ».

Composé de deux agents, le service communication apporte son expertise afin de concrétiser les actions de communication de Roche aux Fées Communauté en cohérence avec les objectifs définis et les publics cibles. Le service s'appuie sur une stratégie globale actée en 2018 traduisant le projet politique de l'EPCI.

En collaboration continue avec l'ensemble des services de Roche aux Fées Communauté, le service communication, réalise l'essentiel des supports de communication : magazine, newsletter, dépliants, flyers, affiches, brochures.

En chiffres

Réseaux sociaux

- Facebook **1 300** J'aime et **1 500** followers
- LinkedIn **1 418** abonnés (1236 en 2023)

Publications

- Distribution du magazine : **49 600** exemplaires distribués sur le territoire
- Newsletter : **10** éditions diffusées à **244** destinataires (élu du territoire et mairies)

Sites internet

- Site internet **rafcom.bzh** : **45 326**
(Nombre total de connexion au site internet - (41 290 en 2023) dont 45% à partir d'un smartphone).
- **5 sites internet satellites** : tourisme, habitat, La Canopée, Le HangArt, La Fabrique.

Actions menées en 2024

Dans le cadre de la stratégie de communication interne :

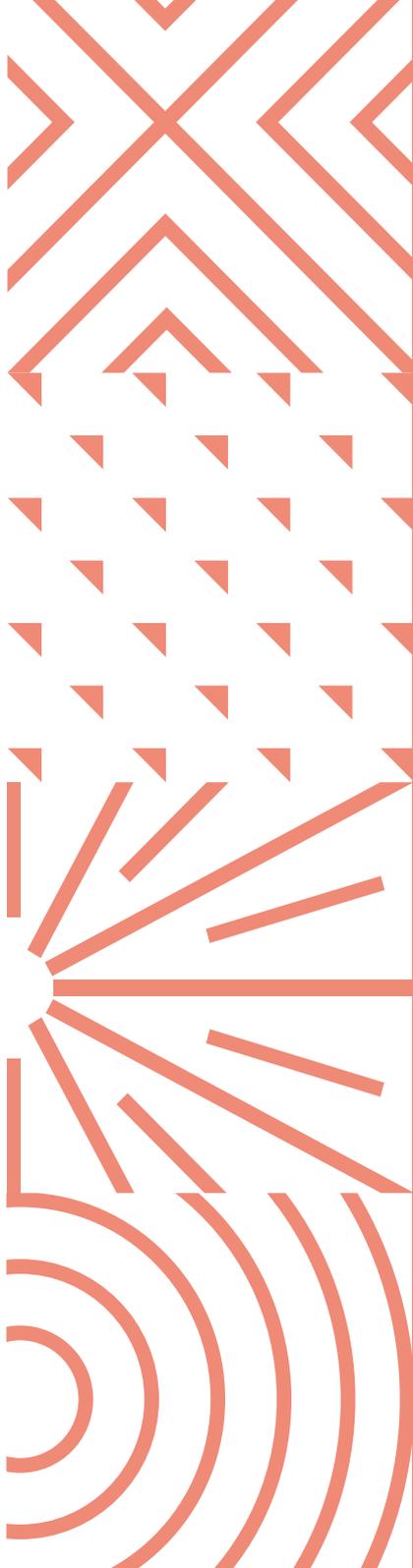
- ▶ Livraison et mise en ligne de l'intranet, un outil ayant pour objectifs l'accessibilité des ressources et la mutualisation de l'information auprès des agents.
- ▶ Réalisation des actions de communication pour la **journée de cohésion et des vœux internes**.

Dans le cadre des actions de communication externe :

- ▶ Communication événementielle pour l'**inauguration de l'unité biogaz Enerfées**.
- ▶ **Déclinaison de la communication dédiée au Projet de territoire** : réalisation d'un motion design et création du livret du Projet de territoire.
- ▶ **Organisation et communication de la soirée des vœux communautaires à Thourie à l'occasion des 30 ans d'existence de Roche aux Fées Communauté**.
Un nouveau format de soirée proposant un plateau d'intervenants sur 2 thématiques et animé par un journaliste.

Perspectives en 2025

- ▶ Evaluation de la **stratégie de communication interne**.
- ▶ Réflexion stratégique sur l'**attractivité employeur** de la Communauté de communes.
- ▶ Communication événementielle pour l'**inauguration du château de Marcillé-Robert**.



4

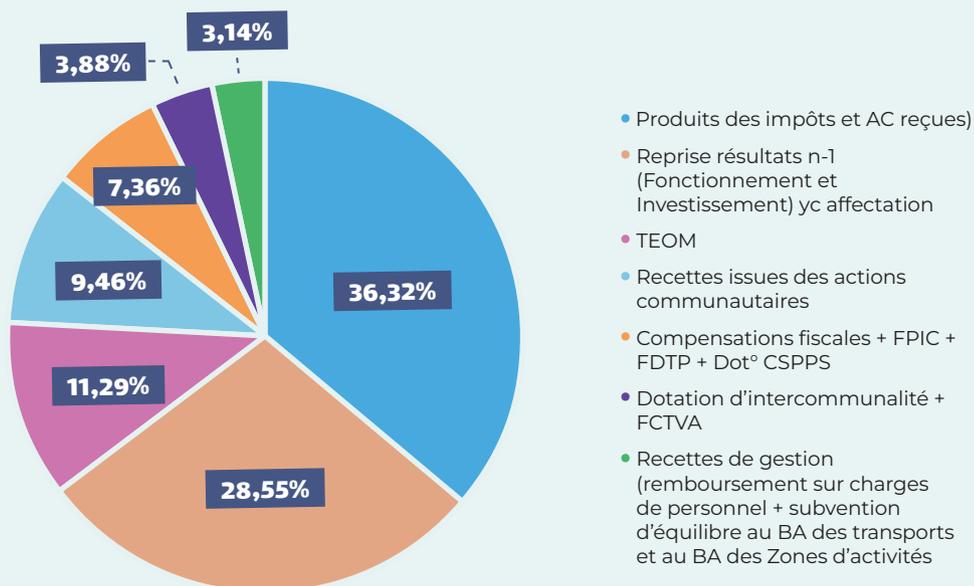
FINANCES



Budget et finances

D'où viennent les recettes de Roche aux Fées Communauté ?

Recettes réelles (fonctionnement + investissement) 22,98 M€





Budget et finances

Recettes fiscales

La réforme fiscale de la taxe d'habitation a conduit à sa disparition pour les résidences principales dès 2021.

Cette perte est désormais compensée par le transfert d'une fraction de produit net de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) à due concurrence de la perte constatée en 2020 soit 3,25 M€. Cette nouvelle recette est indexée sur l'évolution du produit national depuis 2022 et conduit à la quasi disparition du levier fiscal sur le taux de TH.

Autre réforme fiscale significative en 2021, celle qui a constitué en la division par deux de la valeur locative foncière des établissements industriels, utilisée pour la Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) et la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). Cette perte est elle aussi compensée intégralement par l'Etat. Depuis 2023, le produit de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) (ce qui va être progressivement supprimée pour les entreprises) n'est plus reversé aux collectivités ; en compensation, l'Etat reverse une fraction supplémentaire du produit net de TVA à hauteur du produit moyen de la CVAE sur la période 2020-2023.

CFE : Cotisation Foncière sur les Entreprises

TH : Taxe d'Habitation

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

TFPNB : Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties

TAFNB : Taxe Additionnelle au Foncier Non Bâti

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

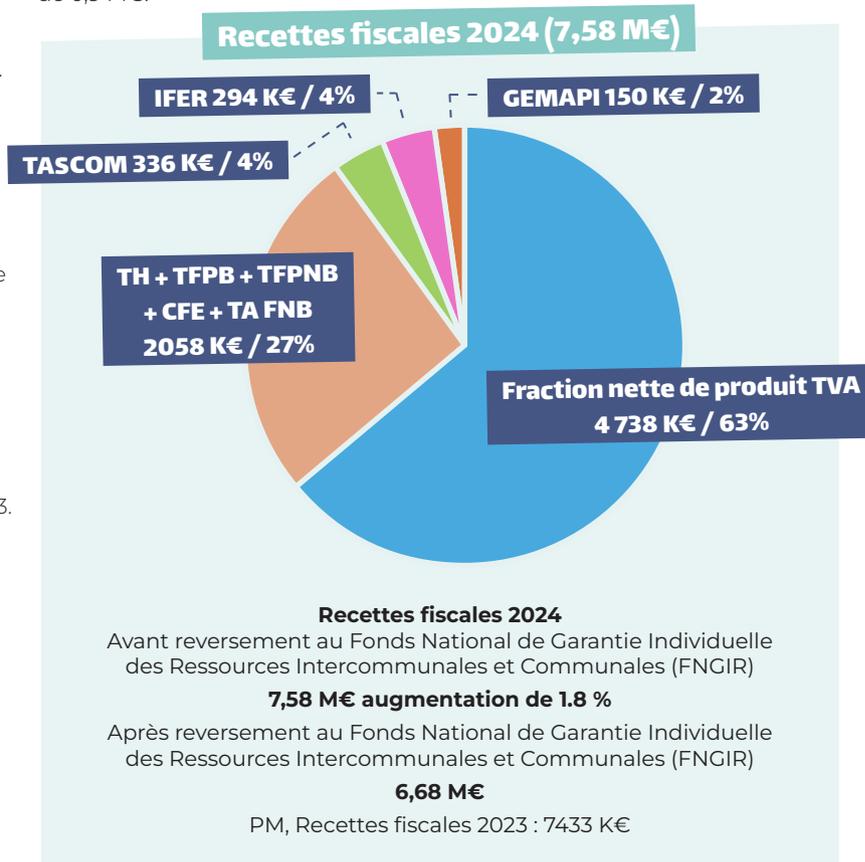
TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales

IFER : Impôts Forfaitaires sur les Réseaux

La structure fiscale des impôts directs locaux communautaire à proprement dite est donc aujourd'hui totalement bouleversée, le produit de TVA nette versée par l'Etat constituant près de 63% des ressources fiscales communautaires.

En 2024, la communauté a augmenté le taux du foncier bâti (de 1,25% à 1,35%).

Conformément au dispositif issu de la réforme de la taxe professionnelle, la communauté reverse chaque année à l'Etat, une partie de cette fiscalité via le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) , pour près de 0,9 M€.



Dépenses de Fonctionnement 2024 avec reprise des déficits : 14 621 756 € (14 935 434 € en 2023), 72% des dépenses totales

Dépenses d'interventions communautaires : 4 122 406 € soit 28% des dépenses de fonctionnement

Piscine (compensation d'obligations de service public versée au délégataire de la piscine)	694 646 €
Enfance/jeunesse (PIJ, projets inter espaces-jeunes, RPE, subv multi-accueil, ALSH...)	323 893 €
Culture (musique, théâtre, dessin, lecture publique), Saison culturelle	342 175 €
Transport à la demande et plan Vélo	296 080 €
Sports	127 890 €
Numérique + FABLAB + SIG (Système d'Information Géographique)	199 268 €
Programme local de l'habitat et aire d'accueil des gens du voyage	59 432 €
Social, Bus France Service et divers	36 524 €

Services à la population
2 079 817 € (-4.8%)

Dotation de solidarité communautaire 1 052 158 €

Solidarité
1 052 158 € (1,0%)

PAE / Coworking / subv aux associations / emploi / insertion / entretien de terrains sur les ZA terminées... 436 065 €

Économie/Tourisme
511 296 € (-10.7%)

Animations touristiques / Entretien Maison de la RAF, château de Marcellé-Robert ... 75 231 €

Programme Breizh Bocage / Animations scolaires / Conseil en énergie partagée / Réseaux de Chaleurs et énergie renouvelables 355 734 €

Environnement
479 135 € (-8.9%)

Assainissement collectif de la ZA du Bois de Teillay (+ ANC, contributions eaux pluviales) 123 402 €

Autres dépenses : 10 499 350 €

Ordures ménagères 2 511 921 €

Dépenses de personnel (hors assainissement et hors coworking) 3 632 351 €

Attribution de compensation reversée aux communes et reversement IFER 988 454 €

Reversement au fonds National de garantie individuelle des ressources intercommunales 893 168 €

Dépenses de Gestion
8735 067 € (1.9%)

Entretien siège communautaire, maintenance matériel, contributions diverses (synd. Urbanisme) 364 957 €

Indemnités + formations élus 199 133 €

Frais de communication (site internet, publications communautaires) 145 084 €

Reprise du déficit du BA des Zones d'Activités 1 273 915 €

Déficit BA
1273 915 € (-28.9%)

Subvention d'équilibre au BA des transports 290 088 €

Subvention d'équilibre
aux B. Annexes : 370 942 € (14.4%)

Subvention d'équilibre au BA des Zones d'Activités 80 854 €

Remboursement intérêts des emprunts (intérêt budget principal + BA des Zones d'Activités) 119 426 €

Dettes (intérêts) : 119 426 € (-0.9%)



Budget et finances

Dépenses d'Investissement 2024 : 5 635 361 €
(2 755 180 € en 2023) 28% des dépenses totales

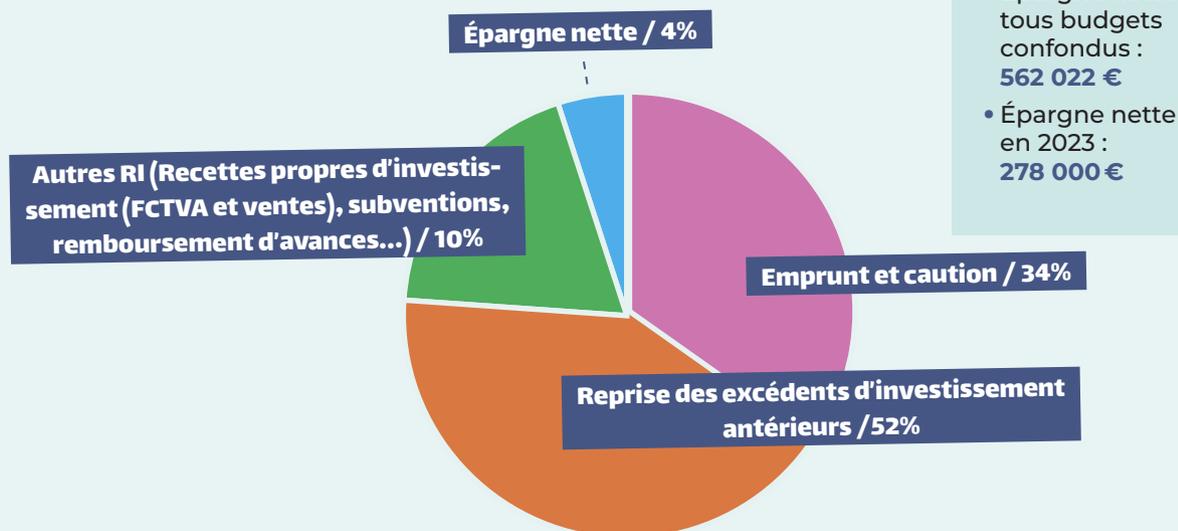
Dépenses d'interventions communautaires : 5 065 855 € soit 90% des dépenses d'investissement
(2 064 300 € en 2023)

Numérique et THD (Matériel pour le FABLAB, SIG)	1 017 510 €	
Transport (participation à la rénovation de la ligne de chemin de fer et mise en place du plan Vélo)	26 660 €	
Sports (Travaux sur la piscine)	10 028 €	
Subventions aux particuliers et aux organisme HLM pour l'amélioration/adaptation de leur habitation et achat de terrains + rénovation du petit patrimoine et AGV	236 436 €	Offre de services 1 390 201€ (-13.1%)
Culture (matériel de musique, lecture publique, matériel pour la saison culturelle)	17 571 €	
Petite enfance, Enfance, Jeunesse (maison petite-enfance, achat de matériel pour le RPE et le PIJ)	81 995 €	
Achat de terrains / Aménagement des zones d'activités / travaux espace de co-working à Janzé	3 180 787€	Économie/Tourisme 3 357 760 € (893.3%)
Tourisme (rénovation des tours du château de Marillé-Robert et étude d'aménagement du site de La Roche aux Fées)	176 972 €	
Fonds de concours versés aux communes pour des travaux d'investissement	132 895 €	Solidarité intercommunale 132 895 € (3.5%)
Réseaux de chaleur et énergie renouvelable	185 000 €	Environnement 185 000 €

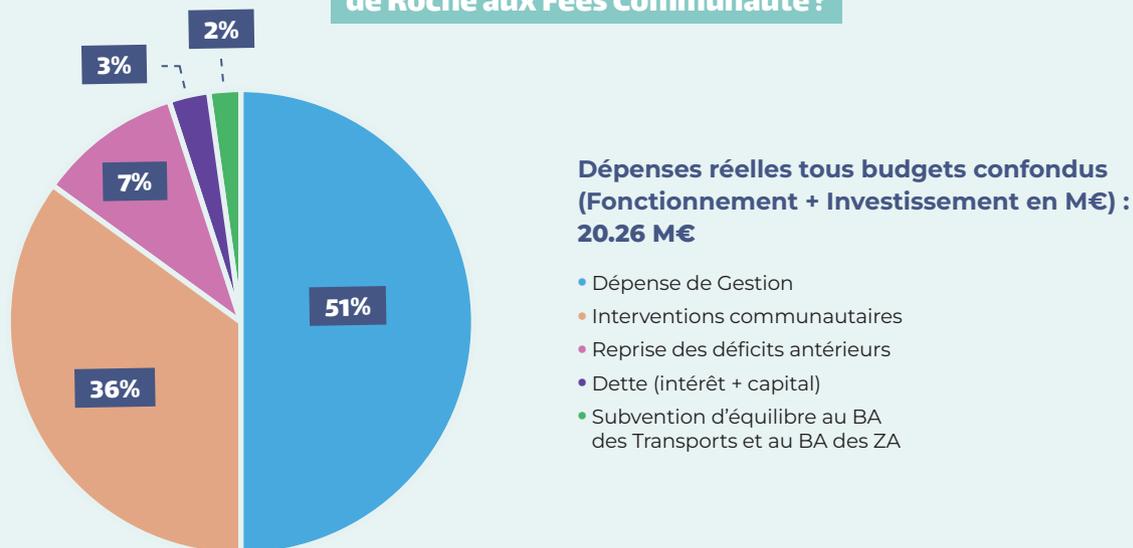
Autres dépenses : 569 505 €

Remboursement du capital des emprunts	468 645 €	Dettes 468 645 € (0.1%)
Achat matériel informatique/mobilier pour les services et Intranet	100 860 €	Dépenses de Gestion 100 860 € (-54.8%)

Comment sont financées les dépenses d'investissement en 2024 ?



Comment est utilisé l'argent de Roche aux Fées Communauté ?

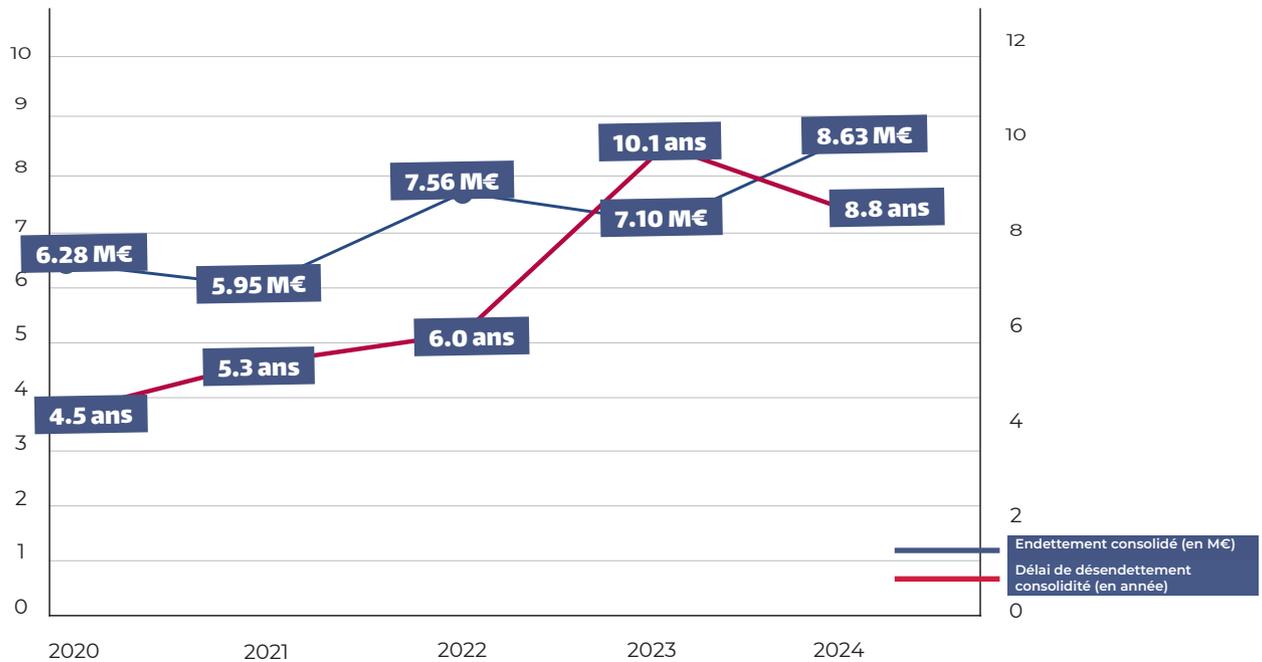




Budget et finances

Évolution de l'endettement du budget PPAL et BA Zones d'Activités (en M€) et délai de désendettement consolidé

	TOTAL CONSOLIDÉ	DONT BUDGET PRINCIPAL	DONT BUDGET ZA
2020	6.28	2.38	3.9
2021	5.95	2.25	3.70
2022	7.56	4.05	3.51
2023	7,10	3.79	3,31
2024	8.63	5.52	3.11



Les ratios 2024 de la loi ATR (Administration Territoriale de la République)

L'article de la loi ATR du 6 février 1992 et son décret d'application n°93-570 du 27 mars 1993 font obligations aux communes et EPCI de + de 3 500 habitants de publier en annexe de leurs documents budgétaires une série de 7 ratios.

NB : Ces ratios ne concernent que le budget principal

Dépenses réelles de fonctionnement / population.....	463.51 €/hab.
	<small>(2023 : 456.66 €/hab.)</small>
Produit des impositions directes / population.....	97,89€/hab.
	<small>(2023 : 92.79 €/hab.)</small>
Recettes réelles de fonctionnement / population.....	501.07 €/hab.
	<small>(2023 : 487.62€/hab.)</small>
Dépenses d'équipement brut / population.....	18.08 €/hab.
	<small>(2023 : 51.59 €/hab.)</small>
Encours de la dette au 31/12/2024 / population.....	200.91 €/hab.
	<small>(2023 : 147.99 €/hab.)</small>
Dotation globale de fonctionnement / population.....	35.89 €/hab.
	<small>(2023 : 33.86 €/hab.)</small>
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement.....	28.22 %
	<small>(2023 : 26.77 %.)</small>
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.....	94.45%
	<small>(2023 : 95.66 %.)</small>
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement.....	3.61 %
	<small>(2023 : 16.63 %.)</small>
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement.....	40.10 %
	<small>(2023 : 30.35 %.)</small>

AMANLIS
ARBRISSEL
BOISTRUDAN
BRIE
CHELUN
COËSMES
EANCÉ
ESSÉ
FORGES-LA-FORÊT
JANZÉ
LE THEIL-DE-BRETAGNE
MARCILLÉ-ROBERT
MARTIGNÉ-FERCHAUD
RETIERS
SAINTE-COLOMBE
THOURIE



Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

📍 16, Rue Louis Pasteur BP34
35240 RETIERS

☎ 02 99 43 64 87
02 99 43 63 77

✉ accueil@rafcom.bzh

rafcom.bzh

